



## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 avril 2026 PROCES-VERBAL

Le vingt-sept avril de l'an deux mil vingt-six, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Bennwihr s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Francis DONATH, maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le dix-sept avril de l'an deux mil vingt-six.

**PRESENTS (13)** : M. Francis DONATH, M. Serge KUENTZMANN, Mme Karine BAUMANN, M. Jean-Louis RICHARD, Mme Virginie DIETERLEN, Mme Raphaëlle MARTIN, Mme Catherine FRIEH, Mme Christine FUCHS, Mme Elisabeth PERRIN, M. Dimitri UHL, M. Thomas SEILER, M. Pierre WAGNER, M. Alexandre BOSQUETTE.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (2)** : M. Olivier BURGUY donne procuration à M. Francis DONATH, Mme Patricia HILD donne procuration à M. Alexandre BOSQUETTE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Mireille CIANCIA-METZ.

M. le maire constate que le quorum est atteint et débute la séance par la lecture de l'état civil.

### Décès

Au nom du conseil municipal, M. le Maire adresse ses très sincères condoléances aux familles de Francis SCHEMEL décédé le 31 mars, d'Augustine WAGNER décédée le 16 avril, et de Jean-Pierre BOGEN décédé le 20 avril 2026.

### Point 1 – Désignation du secrétaire de séance

Mireille CIANCIA-METZ est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.  
Vote pour 15, contre 0, abstentions 0.

### Point 2 – Approbation du procès-verbal du 30 mars 2026

En l'absence de remarques, le procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.  
Vote pour 15, contre 0, abstentions 0.

### Point 3 – Service eau et assainissement : approbation du compte financier unique (CFU) 2025

Serge KUENTZMANN, adjoint au maire, rappelle que la commune a transféré la compétence eau et assainissement au SIAEPABE au 01/01/2026 mais doit valider les chiffres 2025. A ce titre il propose de croiser les informations de l'extrait du Compte financier unique (CFU) et de la balance qui font apparaître les résultats suivants :

- Excédent d'exploitation (fonctionnement) : 514 634.21 €
- Excédent d'investissement : 382 709.57 €

Il constate la concordance des chiffres entre la balance et le CFU.

Après discussion, le conseil municipal, à la majorité, approuve le CFU 2025 du service eau et assainissement.

Vote pour 13, contre 1 (Patricia HILD), abstention 0. M. le Maire ne prend pas part au vote.

#### **Point 4 – Service eau et assainissement : transfert des montants des excédents en €uros au SIAEPABE**

Serge KUENTZMANN rappelle que le conseil municipal avait délibéré pour transférer 100 % des excédents du service eau et assainissement au SIAEPABE.

A présent que les excédents en € sont connus et validés, une délibération est nécessaire avec les montants réels.

Aussi il propose de transférer la totalité des excédents d'exploitation et d'investissement au SIAEPABE, soit 897 343.78 € (résultat cumulé).

Proposition approuvée à la majorité.

Vote pour 14, contre 1 (Patricia HILD), abstention 0.

#### **Point 5 – Budget général : approbation du compte financier unique (CFU) 2025**

Comme pour le budget du service eau et assainissement, il s'agit de valider les chiffres 2025 du budget général et notamment les résultats suivants :

- Excédent d'investissement : 274 888.76 €
- Excédent de fonctionnement : 615 224.50 €

Le conseil municipal constate la concordance des chiffres entre la balance et le CFU qui est approuvé à la majorité.

Vote pour 13, contre 1 (Patricia HILD), abstention 0. M. le Maire ne prend pas part au vote.

#### **Point 6 – Affectation du résultat 2025**

Serge KUENTZMANN rappelle que l'excédent de fonctionnement du budget principal s'élève à 615 224.50 €. Il propose de transférer 100 000 € en section d'investissement et conserver 515 224.50 € en section de fonctionnement.

Après explications, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident cette proposition.

Vote pour 15, contre 0, abstention 0.

#### **Point 7 – Taux d'imposition 2026**

Serge KUENTZMANN propose de conserver les taux d'imposition 2025 et précise que l'augmentation des bases par l'Etat augmente les recettes de la commune, même si les taux communaux ne varient pas.

Il cite l'exemple des bases de taxe foncière sur les propriétés bâties qui s'élèvent à 2 566 000, pour un produit de 578 120 € (22.53 %). Si le conseil municipal décide d'augmenter le taux de 1%, le gain pour la commune serait de 6 000 €, à répercuter sur l'ensemble des contribuables.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition 2025, soit :

- Taxe sur le foncier bâti : 22.53 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 34.70 %
- Taxe d'habitation : 15.20 %

Vote pour 15, contre 0, abstention 0.

### Point 8 – Subventions aux associations

M. le Maire donne lecture des prévisions d'attribution des subventions et le conseil municipal procède à quelques ajustements. Le total des subventions attribuées aux associations s'élève à 10 476.80 €.

Détail :

Association	2026
Amicale des donneurs de sang	360,00
Amicale des sapeurs-pompiers	1 080,00
Amis du Mémorial Alsace-Moselle	100,00
Anciens combattants Union UIACAL	180,00
ASLB badminton + danse	360,00
ASLB section cyclos	180,00
ASLB muscu gym	360,00
ASLB section tennis	360,00
ASLB section judo	180,00
Bibliothèque municipale de Bennwihr (1,60€/hab.)	2 156,80
Cercle d'échecs CEBLAN	540,00
Cercle d'échecs CEBLAN équipe nationale	720,00
Club de la renaissance 3ème âge	360,00
Ecole de musique de Ribeauvillé	720,00
Ecole de musique Kaysersberg	480,00
Ensemble folklorique Hansi	180,00
Football club	720,00
Poker	180,00
Poker équipe nationale	720,00
Sté d'histoire et de généalogie	540,00
Total	10 476,80

A l'unanimité et après débat, le conseil municipal valide ces subventions.  
Vote pour 15, contre 0, abstention 0.

**Point 9 – Approbation du budget principal 2026**

Serge KUENTZMANN précise au préalable que les montants des budgets varient sensiblement par rapport à 2025 car les excédents 2025 du service eau et assainissement doivent être intégrés dans le budget principal de la commune avant d'être transférés au SIAEPABE.

Il présente ensuite les principales recettes et dépenses prévues en 2026 et les ajustements par rapport à 2025.

En recettes de fonctionnement, les dotations continuent de baisser, à peine compensées par la revalorisation des bases des impôts locaux par l'Etat.

En dépenses de fonctionnement, prise en compte de l'impact des coûts de l'énergie, entretien et réfection de chemins et de la voirie, jumelage, participation à l'achat d'un véhicule pour les sapeurs-pompiers du SIVU du Mandelberg.

En recettes d'investissement, encaissement des subventions liées aux travaux de la mairie.

En dépenses d'investissement, achèvement des travaux de la mairie, achat de matériel technique, vestiaires au foot, sol, lumières et chaudière à la salle polyvalente, remplacement des jeux à l'école maternelle.

Après présentation et discussion, le conseil municipal, à la majorité, approuve le budget 2026. Vote pour 14, contre 1 (Patricia HILD), abstention 0.

**Point 10 – Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public (RODP) provisoire pour les chantiers d'électricité**

Serge KUENTZMANN informe qu'actuellement la commune ne perçoit pas de redevance sur les chantiers provisoires mais uniquement sur les occupations définitives.

Afin de pouvoir demander la redevance d'occupation du domaine public provisoire pour les chantiers d'électricité, une délibération est nécessaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'instauration d'une redevance d'occupation du domaine public provisoire pour les chantiers d'électricité.

Vote pour : 15, contre : 0, abstention : 0.

**Point 11 – Fixation du taux de promotion propre à l'avancement de grade**

M. le Maire informe qu'un agent, actuellement au grade d'attaché territorial, peut prétendre au grade supérieur d'attaché principal. Toutefois, la délibération initiale qui fixe le taux de promotion des avancements de grade ne mentionne pas le grade d'attaché territorial.

Il propose de reprendre une délibération plus générale qui ne mentionne pas les grades et qui fixe les taux de promotion à 100 %.

Proposition approuvée à l'unanimité.

Vote pour : 15, contre : 0, abstention : 0.

**Point 12 – Informations du maire rendant compte des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil**Urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

- Demande reçue de Maître Ludovic GUYOT portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à M. Yvan MAUGER, consistant en un bien situé 2 allée St Alexis, cadastré section 15 numéro 131, d'une superficie de 7a.
  - Demande reçue de Maître Jean-Paul ZOBLER portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble non bâti appartenant au Crédit Mutuel Aménagement Foncier, représenté par M. Serge MANCARELLA, consistant en un bien situé 13 rue du Parc, cadastré section 16 numéro 241/3, d'une superficie de 2a 65ca.
  - Demande reçue de Maître Sophie WINTZENRIETH portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à M. Kévin VIEIRA CARNEIRO DA SILVA et Mme Adeline FROGET, consistant en un bien situé 14 route de Colmar, cadastré section 15 numéro 231/15
- La commune n'a pas exercé son droit de préemption pour ces DIA.

#### Finances

Signature d'un avenant avec la société DIPOL pour la réalisation de prestations supplémentaires (chappe) d'un montant de 1 491.60 €, soit + 6.07 % du marché (marché initial 20 453.90 € HT).

#### **Point 13 – Point des réunions intercommunales passées**

9 avril (Francis) : installation du conseil communautaire  
 10 avril (Francis) : réunion en visio avec la Préfecture  
 24 avril (Francis) : assemblée générale du syndicat viticole.

#### **Point 14 – Point des rencontres et réunions communales passées**

1<sup>er</sup> avril : commission communication : inauguration de la mairie  
 23 avril : commission festivités et communication : agenda 2026 et inauguration de la mairie.

#### **Point 15 – Agenda, grands anniversaires**

##### Agenda

Mercredi 29 avril à 18h : COPIL Sénégal  
 Mercredi 29 avril à 20h : réunion du conseil de Fabrique  
 Samedi 2 mai : distribution des géraniums  
 Lundi 4 mai : commission travaux et équipements  
 Vendredi 8 mai à 10h : cérémonie du 8 mai  
 Dimanche 10 mai à 11h : inauguration de la mairie  
 Du jeudi 14 au dimanche 17 mai : jumelage

##### Grands anniversaires

28 avril : 85 ans de Josiane WEIN  
 3 mai : 90 ans de Denise ESCHBACH  
 15 mai : 80 ans de Guy SCHNEIDER  
 20 mai : 95 ans de Anne Thérèse SCHILLE.

#### **Point 16 – Date du prochain conseil municipal**

18 mai à 19h30.

**Point 17 – Tour de table**

Virginie DIETERLEN :

- Fleurissement : succès des commandes groupées.

Catherine FRIEH :

- Distribution des géraniums : rdv à 7h45 dans la cour du service technique pour les personnes qui souhaitent aider.
- Constitution des équipes pour le tournoi de quilles : Team municipales : Catherine FRIEH, Elisabeth PERRIN, Christine FUCHS, Raphaëlle MARTIN. Team municipaux : Serge KUENTZMANN, Jean-Louis RICHARD, Pierre WAGNER, Bernard HIRSTEL. Pour les dates, 1<sup>er</sup> choix jeudi 21/05, 2<sup>nd</sup> choix mardi 19/05.

La séance est levée à 21h15.

Le Maire,  
Francis DONATH.



La secrétaire,  
Mireille CIANCIA-METZ.